

COMPTES RENDUS REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION CONSEIL MUNICIPAL Du 21 mars 2012

L'an Deux mille douze, le Mercredi 21 Mars à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. LESAGE Norbert, Maire.

Présents :

Monsieur Norbert LESAGE – Monsieur Laurent GUILBERT - Monsieur Emmanuel GERVAISE - Madame Nathalie JARDIN - Monsieur Arnaud CONDE,- Monsieur Jacques VERTES - Monsieur Samuel BEAUREPAIRE - Madame Corinne FORVEILLE - Monsieur Alain MEILLON – Monsieur LE BELLEGO Dominique

Absents :

- M. Stéphane BARETTE donnant pouvoir à M. GERVAISE Emmanuel
- M Gilbert LUBIN donnant pouvoir à M. LESAGE Norbert
- Mme Catherine MARIE absente excusée

N° 2012-04-01 : DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL GENERAL

La mairie de Villy-Bocage se trouvant à l'étage et afin de se mettre en conformité avec la loi sur les handicaps, le Conseil Municipal décide de l'aménagement de la future mairie de Villy-Bocage en rez de chaussée de l'ancien presbytère, accessible par la façade sud. L'aménagement au rez de chaussée, d'une salle de réunions – salle de mariage- de deux bureaux dont celui du Maire avec local archive, un accueil pour le public et des wc adaptés aux personnes en situation de handicap. L'aménagement extérieurs adaptés aux personnes en situation de handicap. La création d'un parking avec des emplacements réservés aux personnes handicapées. Le coût prévisionnel global de la réalisation du projet est de 221 987,46 euros Ht, soit 265 497,00 Euros TTC qui sera inscrit au budget de l'année 2012.

Le Conseil Municipal à l'unanimité sollicite une subvention au titre de l'APCR programme 2012.

N° 2012-04-02 : COMPTE DE GESTION 2011:

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le Compte de Gestion 2011 de Madame le Percepteur.

N° 2012-04-03 : COMPTE ADMINISTRATIF 2011:

Le Conseil Municipal au vu du Compte Administratif 2011 adopte à l'unanimité les résultats suivants:

Résultat de l'exercice de fonctionnement =	+ 97 607,31 €uros.
Résultat de l'exercice cumulé de fonctionnement =	+ 383 730,41 €uros.
Résultat de l'exercice d'investissement =	- 33 024,01 €uros
Résultat de l'exercice cumulé d'investissement =	- 65 597,58 €uros.

N° 2012-04-04 : AFFECTATION DU RESULTAT 2011 SUR LE BUDGET PRIMITIF 2012 :

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'affecter au Compte 1068 la somme de 111 549,49 €uros de l'excédent de fonctionnement pour couvrir le besoin de financement de l'investissement et le reste à réaliser de l'investissement et décide d'affecter la somme de 272 180,92 €uros en section de fonctionnement au report à nouveau créditeur ligne 002.

N° 2012-04-05 : BUDGET PRIMITIF 2012:

Le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2012 suivant à l'unanimité:

Dépenses de fonctionnement :	451 154,74 €uros.
Recettes de fonctionnement	587 874,92 €uros.

Dépenses d'investissement : 670 626,23 €uros.
Recettes d'investissement : 670 626,23 €uros.

N° 2012-04-06 : TAUX D'IMPOSITIONS POUR L'ANNEE 2012 :

Le Conseil Municipal à l'unanimité vote le maintien au même taux qu'en 2011, des trois taxes servant de calcul pour les impôts, soit :

- Taxe d'habitation 8.45 %
- Taxe Foncière Bâti 17.19 %.
- Taxe Foncière Non-Bâti 30.64 %

N° 2012-04-07 : CONTROLE ELECTRIQUE PAR ORGANISME AGREE :

Le Conseil Municipal, suite à la remise en état des installations électriques, autorise M. le Maire à faire contrôler les travaux effectués par la Sté QUALICONSULT.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.